

2 . LE PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

2.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

■ VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

À l'image de ce qui a été fait pour l'aire d'étude éloignée, le détail des monuments présents dans l'aire d'étude rapprochée est donné ci-après dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du monument, la commune et le degré de protection,
- > la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP,
- > le cadre paysager de chaque édifice,
- > l'ouverture pressentie des vues en direction de la ZIP.

Ce tableau est accompagné d'un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat de chaque monument protégé dont le cadre est qualifié d'«ouvert», de «filtré» ou de «tronqué». Un cône de vue (orange) illustre l'emprise visuelle de la ZIP, il est accompagné de photographies explicites issues d'un travail de terrain afin d'affiner la sensibilité de l'édifice vis-à-vis du projet éolien.

Dans l'aire rapprochée, 19 monuments historiques ont été recensés. Parmi ces derniers, 6 présentent une sensibilité potentielle vis à vis du projet éolien.

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
2	Seine et Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Eglise de Beaumont-du-Gâtinais	Classé	2,8	Implanté au cœur du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
3	Seine et Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Halles	Classé	2,8	Implanté au cœur du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
4	Seine et Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Château (ancien)	Inscrit	2,8	Implanté en franges ouest du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	En ZVI	ZIP potentiellement visible à travers la trame bâtie
5	Loiret	Gaubertin	Eglise Saint-Aubin	Inscrit	4,0	Implanté au cœur d'un boisement, en bordure du bourg de Gaubertin	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la végétation
6	Loiret	Boësses	Eglise Saint-Germain (à l'exception de la sacristie moderne accolée au clocher)	Classé	5,4	Implanté au cœur du bourg de Boësses	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
7	Loiret	Bromeilles	Eglise Saint-Loup	Classé	8,0	Implanté au cœur du bourg de Bromeilles	En ZVI	ZIP potentiellement visible à travers la trame bâtie
8	Seine et Marne	Arville	Eglise d'Arville	Classé	9,0	Implanté au cœur du bourg d'Arville	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
9	Seine et Marne	Mondreville	Eglise Saint-Etienne	Classé	8,3	Implanté au cœur du bourg de Mondreville	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
10	Loiret	Sceaux-du-Gâtinais	Ensemble monumental gallo-romain à vocation culturelle (vestiges)	Classé	8,1	Implanté à l'est de Sceaux-du-Gâtinais, au cœur du milieu agricole	Partiellement en ZVI	ZIP potentiellement visible à l'horizon
11	Loiret	Chapelon	Calvaire	Inscrit	7,3	Implanté au cœur du bourg de Chapelon	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et la végétation
12	Loiret	Chapelon	Moulin à vent de Gaillardin	Inscrit	7,2	Implanté en bordure ouest du bourg de Chapelon	En ZVI	ZIP potentiellement visible à l'horizon
13	Loiret	Juranville	Eglise Saint-Martin	Inscrit	3,8	Implanté au cœur du bourg de Juranville	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et la végétation
14	Loiret	Fréville-du-Gâtinais	Eglise Saint-Martial	Inscrit	8,4	Implanté au cœur du bourg de Fréville-du-Gâtinais	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et la végétation
15	Loiret	Saint-Loup-des-Vignes	Eglise Saint-Loup	Inscrit	8,0	Implanté au cœur du bourg de Saint-Loup-des-Vignes	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et la végétation
16	Loiret	Beaune-la-Rolande	Eglise Saint-Martin	Classé	5,5	Implanté au cœur du bourg de Beaune-la-Rolande	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
17	Loiret	Beaune-la-Rolande	Cimetière (ancien)	Classé	5,5	Implanté au cœur du bourg de Beaune-la-Rolande	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
18	Loiret	Égry	Maison forte de Gaudigny	Partiellement inscrit	3,5	Implanté au cœur du plateau agricole au sud d'Égry	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords
19	Loiret	Batilly-en-Gâtinais	Eglise Saint-Martin	Inscrit	8,7	Implanté en bordure sud du bourg de Batilly-en-Gâtinais	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie et la végétation
20	Loiret	Saint-Michel	Château	Partiellement inscrit	9,2	Implanté en bordure est du bourg de Saint-Michel, adossé à un boisement	En ZVI	ZIP potentiellement visible depuis les abords

FIGURE 55 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



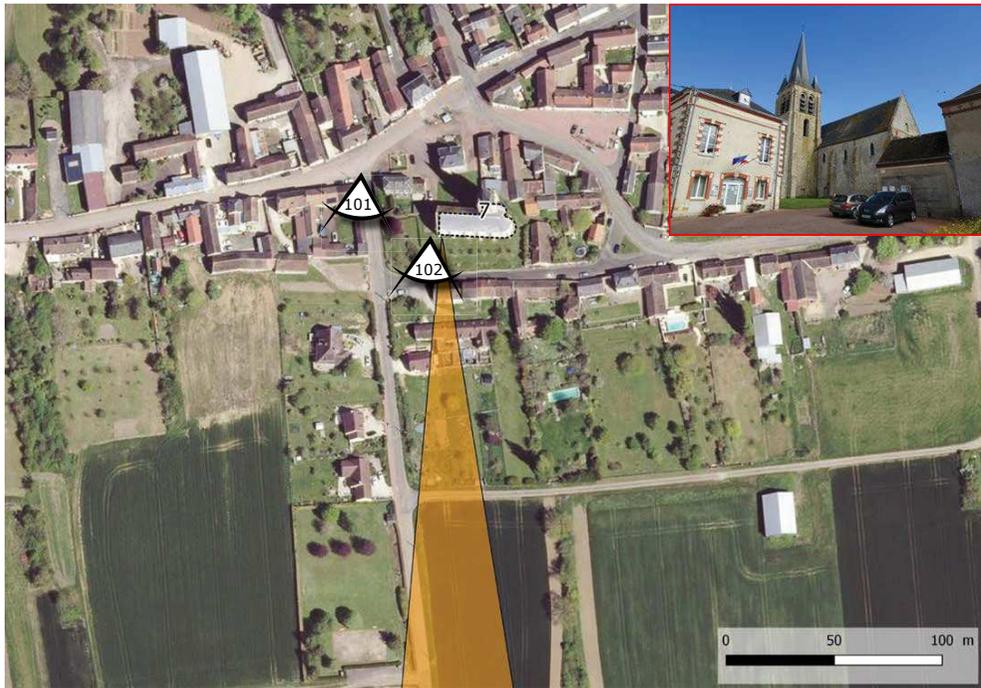
PHOTO 101 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 100 : VUE PARTIELLE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DE L'ANCIEN CHÂTEAU DE BEAUMONT-DU-GÂTINAIS

Degré d'ouverture sur le paysage : L'ancien château de Beaumont-du-Gâtinais est implanté en frange sud du bourg. Les vues vers l'est sont fermées par la trame bâtie du bourg, tandis que vers l'ouest, des haies arborées ferment les vues vers l'extérieur. Cependant, depuis les abords du monument, des vues tronquées par la trame bâtie sont possibles en direction de la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



Degré d'ouverture sur le paysage : L'église de Bromeilles est implantée, au coeur du village, sur les hauteurs de la Butte Jaune. Bien qu'elle s'insère dans la trame bâtie du village, les perceptions visuelles depuis la limite sud de l'édifice sont tronquées en direction de la ZIP par les habitations au premier plan. L'écartement entre les habitations offre des fenêtres visuelles sur le plateau cultivé du Gâtinais ainsi qu'en direction de la ZIP. La route communale qui descend à la maison Auroux est orientée parfaitement dans l'axe du site d'implantation et permet des vues lointaines. Toutefois, la distance d'éloignement réduit fortement la prégnance visuelle pressentie du projet éolien.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



PHOTO 103 : VUE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA ROUTE TRAVERSANT LE VILLAGE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 102 : VUE TRONQUÉE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LA FAÇADE SUD DE L'ÉDIFICE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 106 : LES VESTIGES (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : Les vestiges gallo-romain sont nichés au fond de la vallée du Midgorge, affluent de la vallée du Fusain. Depuis l'entrée du site, les versants, bien que dépourvus de masque visuel, tronquent les perceptions en direction de la zone d'implantation. L'aménagement des abords par la plantation d'une haie, la mise en place d'une clôture et la position encaissée des vestiges limitent les perceptions vers la ZIP depuis l'enceinte du site.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE



PHOTO 104 : VUE TRONQUÉE PAR LE RELIEF EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS L'ENTRÉE DU SITE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 105 : LE SITE DES VESTIGES GALLO-ROMAIN (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 108 : ÉDIFICE PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 107 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE MOULIN (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : Le moulin à vent de Gaillardin est situé au sud-est de la ZIP et s'insère au coeur de l'espace agricole à proximité du village de Chapelon. Son environnement dégagé met ainsi en valeur le moulin et offre des vues ouvertes en direction de la ZIP. Cependant, au vue de la distance d'éloignement, la prégnance visuelle de la ZIP reste très faible.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

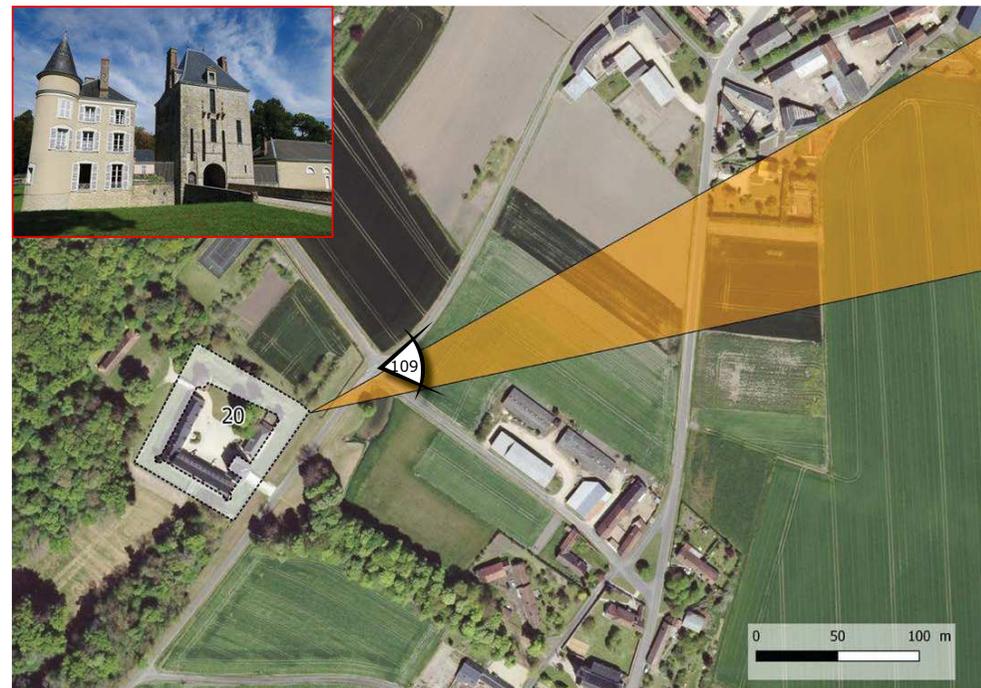


PHOTO 109 : VUE EN DIRECTION DU SITE DU PROJET DEPUIS L'ENTRÉE DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 110 : VUE FERMÉE PAR LA SILHOUETTE DE BOURG EN ARRIÈRE-PLAN EN DIRECTION DE LA ZIP AUX ABORDS DU CHÂTEAU PROTÉGÉ (© AGENCE COUASNON)

Degré d'ouverture sur le paysage : La maison forte de Gaudigny se fait très discrète dans le paysage. Elle se situe en arrière d'une autre maison, les deux étant bordées d'un haut mur d'enceinte. Depuis l'édifice, les vues en direction de la ZIP sont largement fermées au premier plan par l'habitation limitrophe et le mur d'enceinte.

Degré d'ouverture sur le paysage : Le château St-Michel se trouve à proximité de la RD 29 au sud-ouest de Baillly-en-Gâtinais. Le château est accompagné d'un vaste parc boisé au nord et d'une allée plantée menant à la chapelle St-Michel vers le sud-est. Depuis l'entrée du château, les perceptions en direction de la ZIP sont fermées par les bâtiments agricoles. Depuis les abords, les vues vers le site d'implantation sont fermées par des petits bois et la végétation bordant la voie ferrée de Beaune-la-Rolande.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

■ COVISIBILITÉ

La covisibilité directe ou indirecte s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur¹ du monument. Ce sont principalement des églises dont le clocher constitue un élément identifiable dans le paysage et qui émerge régulièrement des silhouettes de bourg. La concurrence visuelle avec des éoliennes peut alors être impactante dans la lecture du paysage.

Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante et identifiable dans le paysage.

Dans l'aire rapprochée, de nombreux monuments historiques présentent un risque de covisibilité avec le projet éolien du fait des longues perspectives visuelles offertes par le plateau cultivé. Il s'agit des monuments suivants :

- Église de Beaumont-du-Gâtinais (MH n°2 / 2.8 km de la ZIP)

L'édifice se fond dans la trame bâtie et végétale du bourg puisque le clocher ne dépasse pas de la silhouette du village. Cependant, depuis le Chemin de Coudray au nord de l'église, une situation de covisibilité indirecte avec le projet éolien est possible.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

- Église de Boësses (MH n°6 / 5.4 km de la ZIP)

L'église dépasse de la silhouette du village, lui-même situé au sommet du versant sud de la vallée du Leroy profitant ainsi d'une situation en belvédère. Depuis la RD 423 menant à Échilleuses, les perceptions vers le site d'implantation sont tronquées par les ondulations du relief et offrent, en même temps, un point de vue vers le village. Il existe donc un risque de covisibilité indirecte avec le projet.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

- Église d'Arville (MH n°8 / 9 km de la ZIP)

Cet édifice se situe au cœur du petit village d'Arville qui s'insère dans l'espace agricole. Il est visible depuis la RD 403, axe fréquenté, en provenance de Nemours en dépassant de la silhouette du village et présente un risque de covisibilité indirecte avec le projet éolien. Les parcs éoliens d'Arville et du Gâtinais apparaissent nettement sur l'horizon, à gauche de la silhouette du bourg et permettent d'évaluer la prégnance visuelle du projet éolien, atténuée notamment par la distance d'éloignement.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

- Église de Mondreville (MH n°9 / 8.3 km de la ZIP)

Au milieu des parcelles cultivées, émerge la silhouette du village de Mondreville dont l'église se détache légèrement au-dessus des toitures. Ainsi, depuis la RD 43 et la RD 118, une situation de covisibilité indirecte avec le projet éolien et le clocher a été identifiée puisque les vues en direction du projet sont ouvertes. Le parc éolien du Gâtinais apparaît en arrière du village et le souligne par son implantation régulière.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

¹ L'aire de mise en valeur d'un monument correspond à la zone où l'édifice, ou une partie de l'édifice, est visible et identifiable. Par exemple, dans le cas d'une église protégée, une route panoramique présentant une vue plongeante sur une silhouette de bourg depuis laquelle le clocher émerge fait partie de l'aire de mise en valeur de l'église. Un monument peut avoir une aire de mise en valeur de plusieurs kilomètres.



PHOTO 111 : DEPUIS LA RD 28, SITUATION DE COVISIBILITÉ INDIRECTE ENTRE L'ÉGLISE DE BOËSSES ET LA ZIP (© AGENCE COUASNON)

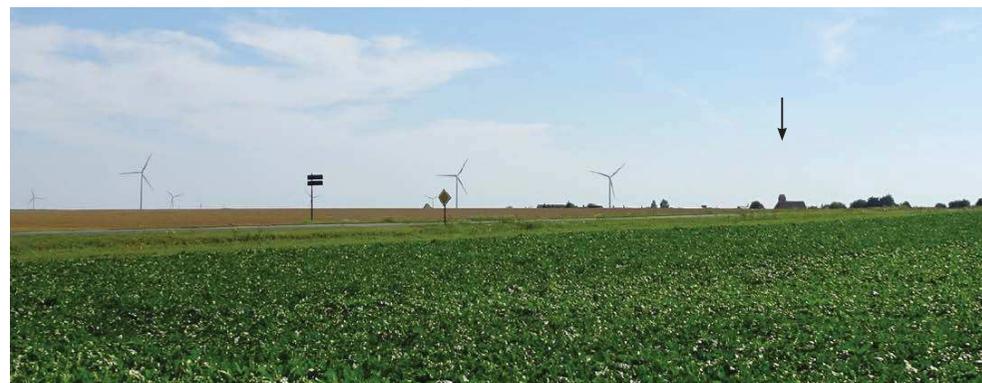


PHOTO 112 : COVISIBILITÉ INDIRECTE AVEC L'ÉGLISE D'ARVILLE DEPUIS LA RD 403 (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 113 : COVISIBILITÉ ENTRE L'ÉGLISE DE MONDREVILLE ET LA ZIP (© AGENCE COUASNON)

- Moulin à vent de Gaillardin (MH n°12 / 7,2 km de la ZIP)

Le moulin est situé au sud de la ZIP. Entouré de parcelles agricoles qui le mettent en valeur, le moulin présente une situation de covisibilité directe depuis la route communale au sud du village de Chapelon. En effet, le moulin est implanté dans l'axe de la ZIP et les vues sont ouvertes depuis les routes communales aux alentours.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

- Église Saint-Martin de Juranville (MH n°13 / 3,8 km de la ZIP)

Depuis la route de Mézières au sud du bourg de Juranville, l'église Saint-Martin se détache nettement de la silhouette de bourg et présente un risque de covisibilité directe avec la ZIP qui se place en arrière-plan de la silhouette de bourg.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

- Église de Fréville-du-Gâtinais (MH n°14 / 8,4 km de la ZIP)

Le clocher de l'église émerge largement au-dessus de la silhouette du village. Depuis la RD 744 et depuis la route menant au cimetière, des situations de covisibilités indirectes avec le projet éolien ont été identifiées. En effet, les perceptions vers la ZIP sont tronquées par les bosquets dispersés entre le village et le projet.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

- Église de Saint-Loup-des-Vignes (MH n°15 / 8 km de la ZIP)

Le village est implanté sur les hauteurs du relief et offre de larges panoramas sur le plateau cultivé. Depuis la RD 151 qui longe la ligne de crête, au sud du village, les perceptions vers la ZIP sont ouvertes et l'église apparaît sur la partie gauche de l'axe routier. L'église présente donc un risque de covisibilité indirecte avec le projet éolien.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE



PHOTO 114 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP ET DE L'ÉGLISE DE SAINT-LOUP-DES-VIGNES (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 115 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP ET DU MOULIN DE GAILLARDIN (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 116 : VUE OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZIP ET DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE JURANVILLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 117 : L'ÉGLISE DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS PRÉSENTE UNE SITUATION DE COVISIBILITÉ INDIRECTE AVEC LA ZONE DU PROJET (© AGENCE COUASNON)

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES

N°	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SENSIBILITÉS VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
2	Seine et Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Eglise de Beaumont-du-Gâtinais	Classé	2,8	Implanté au cœur du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	Nulle	Très faible
3	Seine et Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Halles	Classé	2,8	Implanté au cœur du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	Nulle	Nulle
4	Seine et Marne	Beaumont-du-Gâtinais	Château (ancien)	Inscrit	2,8	Implanté en franges ouest du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	Très faible	Nulle
5	Loiret	Gaubertin	Eglise Saint-Aubin	Inscrit	4,0	Implanté au cœur d'un boisement, en bordure du bourg de Gaubertin	Nulle	Nulle
6	Loiret	Boësses	Eglise Saint-Germain (à l'exception de la sacristie moderne accolée au clocher)	Classé	5,4	Implanté au cœur du bourg de Boësses	Nulle	Très faible
7	Loiret	Bromeilles	Eglise Saint-Loup	Classé	8,0	Implanté au cœur du bourg de Bromeilles	Très faible	Nulle
8	Seine et Marne	Arville	Eglise d'Arville	Classé	9,0	Implanté au cœur du bourg d'Arville	Nulle	Très faible
9	Seine et Marne	Mondreville	Eglise Saint-Etienne	Classé	8,3	Implanté au cœur du bourg de Mondreville	Nulle	Très faible
10	Loiret	Sceaux-du-Gâtinais	Ensemble monumental gallo-romain à vocation culturelle (vestiges)	Classé	8,1	Implanté à l'est de Sceaux-du-Gâtinais, au cœur du milieu agricole	Très faible	Nulle
11	Loiret	Chapelon	Calvaire	Inscrit	7,3	Implanté au cœur du bourg de Chapelon	Nulle	Nulle
12	Loiret	Chapelon	Moulin à vent de Gaillardin	Inscrit	7,2	Implanté en bordure ouest du bourg de Chapelon	Très faible	Faible
13	Loiret	Juranville	Eglise Saint-Martin	Inscrit	3,8	Implanté au cœur du bourg de Juranville	Nulle	Très faible
14	Loiret	Fréville-du-Gâtinais	Eglise Saint-Martial	Inscrit	8,4	Implanté au cœur du bourg de Fréville-du-Gâtinais	Nulle	Très faible
15	Loiret	Saint-Loup-des-Vignes	Eglise Saint-Loup	Inscrit	8,0	Implanté au cœur du bourg de Saint-Loup-des-Vignes	Nulle	Très faible
16	Loiret	Beaune-la-Rolande	Eglise Saint-Martin	Classé	5,5	Implanté au cœur du bourg de Beaune-la-Rolande	Nulle	Nulle
17	Loiret	Beaune-la-Rolande	Cimetière (ancien)	Classé	5,5	Implanté au cœur du bourg de Beaune-la-Rolande	Nulle	Nulle
18	Loiret	Égry	Maison forte de Gaudigny	Partiellement inscrit	3,5	Implanté au cœur du plateau agricole au sud d'Égry	Faible	Nulle
19	Loiret	Batilly-en-Gâtinais	Eglise Saint-Martin	Inscrit	8,7	Implanté en bordure sud du bourg de Batilly-en-Gâtinais	Nulle	Nulle
20	Loiret	Saint-Michel	Château	Partiellement inscrit	9,2	Implanté en bordure est du bourg de Saint-Michel, adossé à un boisement	Très faible	Nulle

FIGURE 56 : SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

2.2. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Depuis la loi LCAP de juillet 2016, les ZPPAUP, les AVAP et les secteurs sauvegardés sont devenus des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).

La protection des sites patrimoniaux remarquables est assurée par l'article L. 631-1 du Code du patrimoine qui prévoit : « sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ».

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, aucun site patrimonial remarquable n'a été répertorié.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.3. LES SITES PROTÉGÉS

La protection des sites a été instaurée par la loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, désormais codifiée aux articles L. 341-1 et suivants du Code de l'environnement. Comme pour les monuments historiques, ces sites peuvent faire l'objet d'une procédure d'inscription, ou de classement.

Aucun site protégé n'est répertorié dans l'aire d'étude rapprochée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.4. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972.

Aucun site Unesco n'est répertorié au sein de l'aire d'étude rapprochée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.5. LE TOURISME ET CHEMINS DE RANDONNÉE (GR)

Bien que les sites touristiques soient majoritairement concentrés dans l'aire éloignée du présent projet, un site touristique a été identifié dans l'aire rapprochée :

- Le Parc du Manoir de la Javelière est situé le long d'une petite route communale à proximité de Saint-Loup-des-Vignes. Ce jardin privé propose de découvrir, sur près de 4 hectares, différentes ambiances de jardins et plusieurs collections (collections d'arbustes et de vivaces, collection de rosiers botaniques). Ouvert en saison estivale, la visite du parc est soumise à l'achat d'un ticket. Depuis l'entrée du domaine, les vues vers la ZIP (vers le nord-est) sont tronquées par les boisements (Bois de Vergonville et Bois de la Javelière). À l'intérieur du jardin, la végétation arborée du parc, les éléments bâtis et les bois situés à proximité ferment les vues en direction de la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

2.6. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

Sur les 19 monuments historiques présents dans l'aire d'étude rapprochée, 13 présentent une sensibilité vis-à-vis du projet éolien en raison d'une visibilité mais surtout d'une covisibilité potentielle (9 monuments concernés), qualifiée de très faible à forte. En effet, la morphologie du territoire (horizontalité du relief et vastes espaces agricoles dépourvu de haies) est propice aux situations de covisibilités.

Aucun site protégé, site patrimonial remarquable ou site UNESCO n'a été recensé dans cette aire d'étude.

Concernant le tourisme, seul le parc du Manoir de la Javelière offre des séquences tronquées en direction de la ZIP depuis l'entrée du domaine.

3 . SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DE L'AIRES RAPPROCHÉE

L'analyse de l'état initial de l'aire rapprochée a mis en évidence plusieurs sensibilités paysagères, qui feront l'objet de photomontages dans l'analyse des impacts.

À ce stade, plusieurs sensibilités paysagères majeures (modérée à très forte) ont été relevées pour :

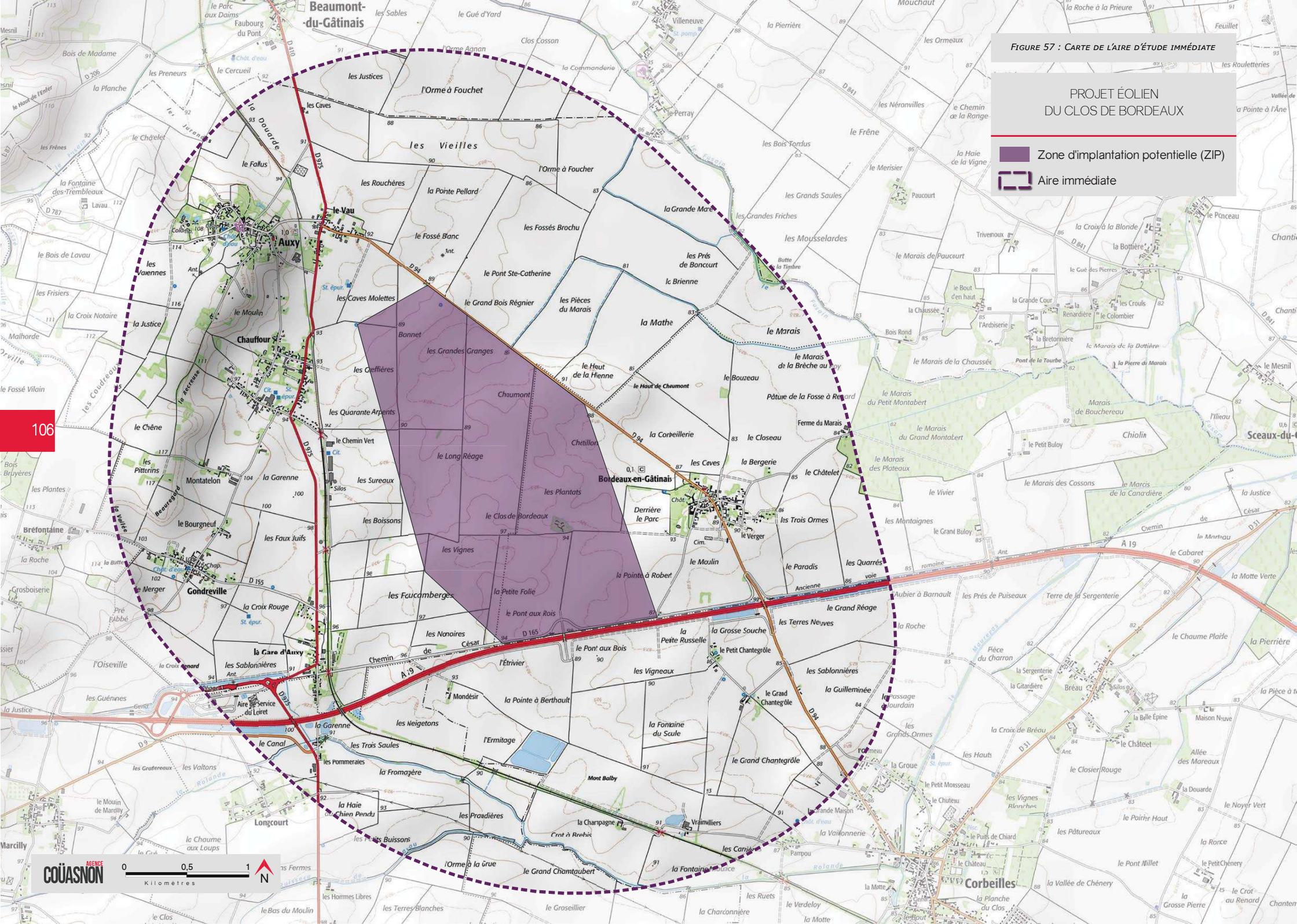
- > les longues vues offertes par le plateau cultivé et les buttes habitées aux vastes panoramas ;
- > l'autoroute A 19, axe est/ouest qui constitue une ligne de force importante dans le paysage et qui présente des séquences ouvertes vers le projet ;
- > de nombreuses séquences routières sensibles principalement sur les RD 975, 9, 948, 403, 31 à l'approche de l'aire immédiate ;
- > les bourgs de Corbeilles, Beaune-la-Rolande, Juranville, Auxy et Beaumont-du-Gâtinais ;
- > 13 monuments historiques en raison de situations de visibilité ou de covisibilité.

L'implantation et la hauteur des machines doivent être étudiées avec attention pour garantir une intégration paysagère qualitative du projet sur le territoire et notamment vis-à-vis des autres parcs éoliens de l'aire d'étude.

FIGURE 57 : CARTE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN
DU CLOS DE BORDEAUX

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate



106

E . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



PHOTO 118 : L'ÉGLISE DE JURANVILLE (© AGENCE COUASNON)

FIGURE 58 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN
DU CLOS DE BORDEAUX

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Altitude

130 m

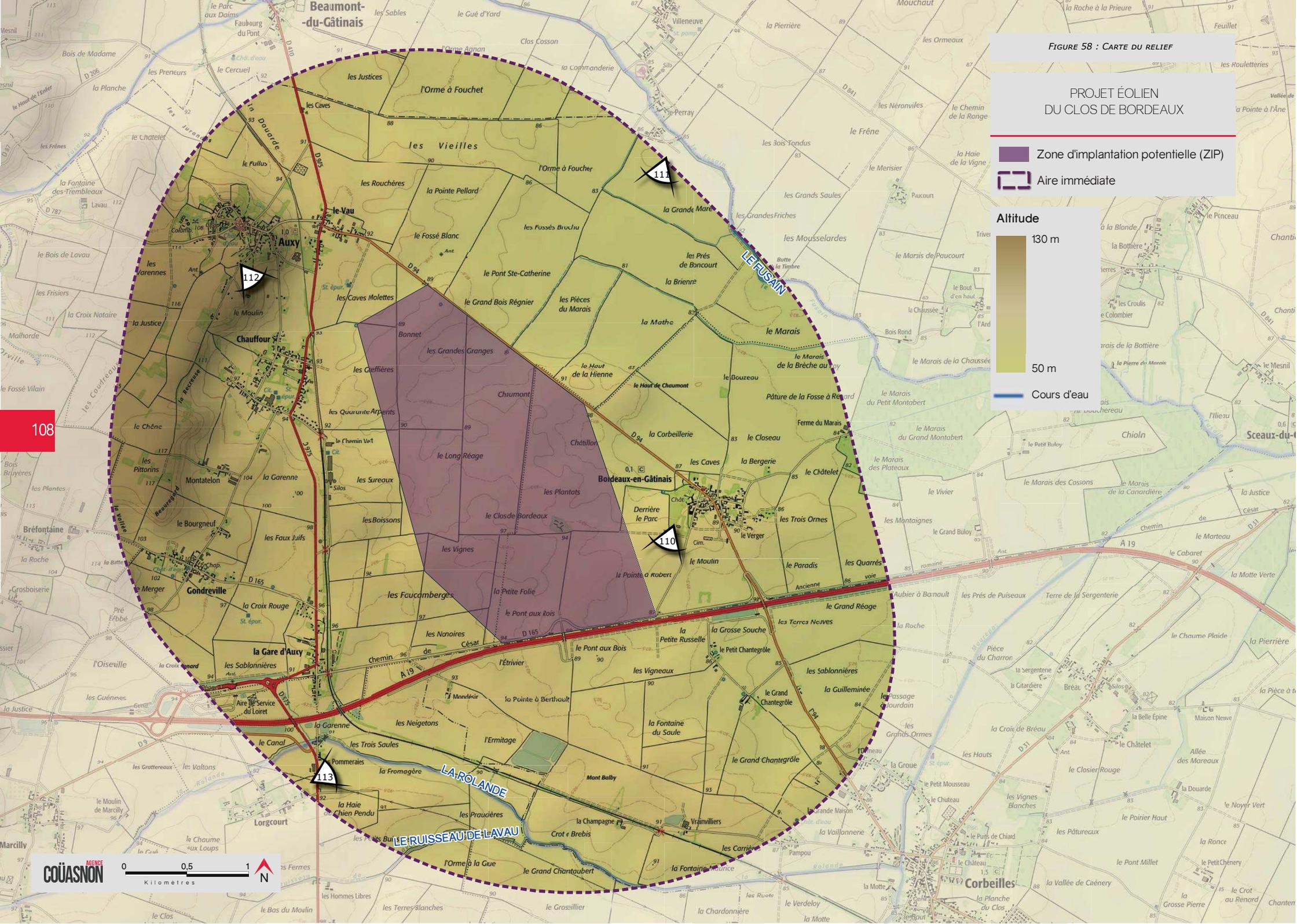
50 m

Cours d'eau

108

AGENCE
COUASNON

0 0,5 1
Kilomètres



1 . CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été fait dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords immédiats de la zone d'implantation potentielle.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Au cœur du Gâtinais Ouest, sur la plaine du Fusain, le territoire de l'aire immédiate présente une altimétrie très peu marquée. L'horizon est lointain et souvent souligné par la végétation des villages alentours, les bois qui les accompagnent et les forêts plus lointaines. Dans les petites vallées qui sillonnent ce territoire, le paysage est plus intime, notamment au nord-est aux abords du Fusain, ce dernier est orné de marais densément arborés et d'une épaisse ripisylve. Le paysage est rythmé par la présence de deux villages accompagnés de plusieurs hameaux. Auxy est le bourg le plus important de l'aire immédiate. Le réseau routier est marqué par l'autoroute A 19 qui constitue une ligne de force anthropique majeure bordant la zone d'implantation potentielle.

Les vues sont majoritairement lointaines offrant des perspectives sur de très vastes parcelles cultivées mais aussi en direction de la ZIP. Les quelques boisements sont concentrés aux abords de l'habitat.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 121 : DEPUIS LES FRANGES SUD D'AUXY, LE RELIEF OFFRE DES VUES EN PROFONDEUR SUR LE PLATEAU AGRICOLE EN DIRECTION DE LA ZIP (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 122 : DEPUIS LES ABORDS DE LA RD 975, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT LARGES ET PROFONDES (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 119 : AUX ABORDS DE BORDEAUX-EN-GÂTINAIS, LES VUES S'OUVRENT SUR LE MILIEU AGRICOLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 120 : VUE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES FRANGES DE VILLENEUVE EN LIMITE NORD DE L'AIRE IMMÉDIATE (© AGENCE COUASNON)

FIGURE 59 : CARTE DU CONTEXTE PAYSAGER

PROJET ÉOLIEN
DU CLOS DE BORDEAUX

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate

- Le Fusain
- Grande plaine ouverte cultivée
- Auxy
- Chauffour
- RD 975
- Bordeaux-en-Gâtinais
- Gondreville
- Aire de service du Loiret / Echangeur
- A 19 - 2x2 voies
- RD 94
- Voie ferrée
- La Rolande

110



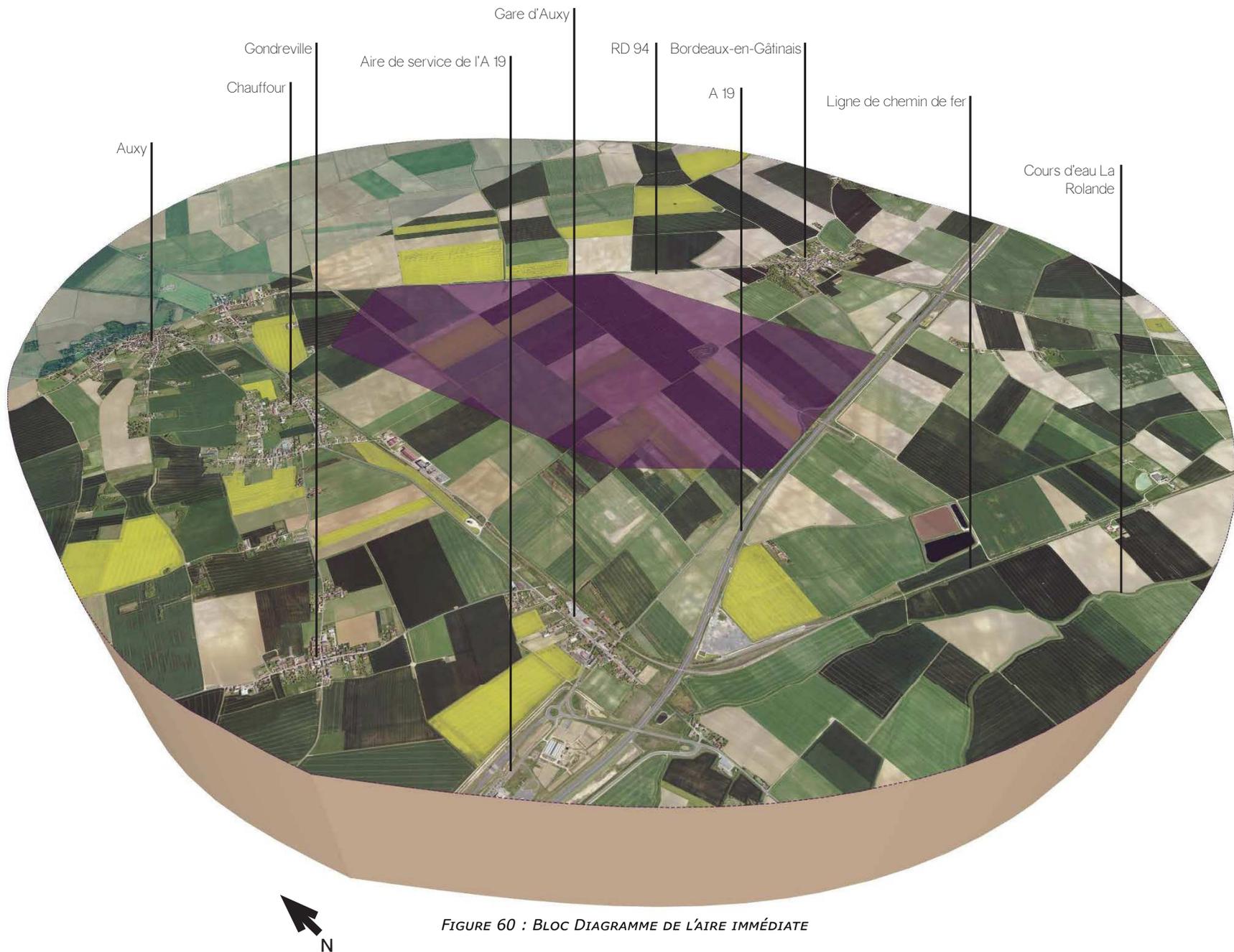


FIGURE 60 : BLOC DIAGRAMME DE L'ÂIRE IMMÉDIATE

FIGURE 61 : CARTE DES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS

PROJET ÉOLIEN
DU CLOS DE BORDEAUX

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Axe routier

Route principale
Route secondaire

Axe ferroviaire

Angle apparent

- 0,1 - 0,5°
- 0,5 - 1°
- 10 - 5,0°
- 5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

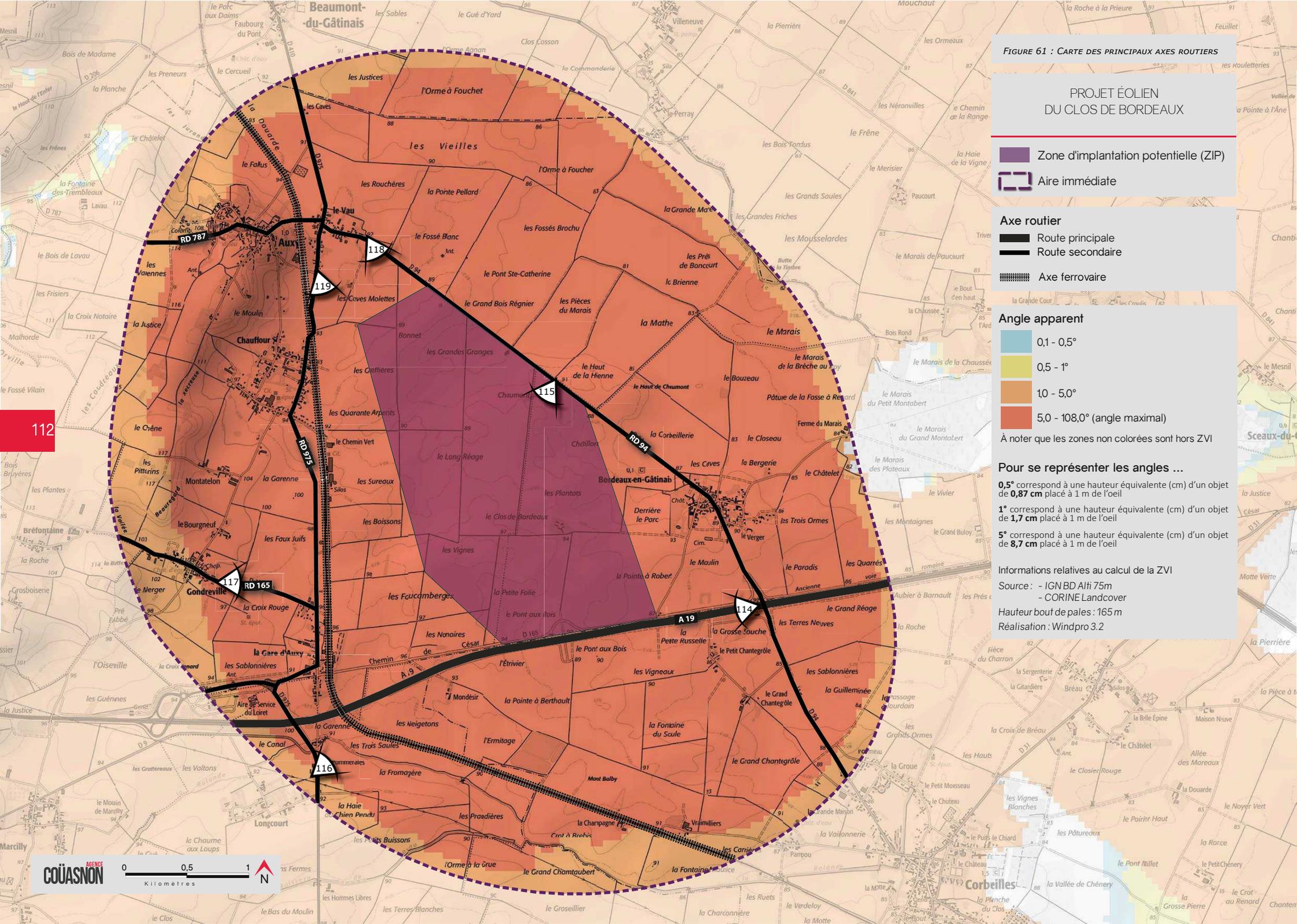
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 165 m

Réalisation : Windpro 3.2



1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

Dans l'aire d'étude immédiate, les infrastructures routières présentent des profils très divers, de l'autoroute A 19 aux routes départementales et communales en passant par les chemins agricoles.

L'autoroute A 19, s'inscrivant dans le plan du grand contournement de Paris, est un axe majeur de déplacement à l'échelle de la région entre Sens dans le département de l'Yonne et Artenay dans le Loiret. Elle traverse l'aire d'étude et borde la ZIP d'est en ouest. Depuis la 2x2 voies, les vues sont ouvertes et lointaines dont le premier plan est marqué par la présence de la zone d'implantation potentielle.

Le réseau départemental qui gravite autour de la zone de projet est déployé de façon très rectiligne sur la plaine dénudée. Depuis les portions inter-villages, les vues sont très majoritairement larges et lointaines. Elles sont limitées cependant à l'approche d'un village par la silhouette de ce dernier, ou bien fermées lors de sa traversée.

L'analyse de la sensibilité vis-à-vis du projet éolien pour chaque axe de communication est donnée sur la carte suivante.

La voie ferrée traversant l'aire d'étude ne transporte pas de voyageurs - il s'agit uniquement d'une ligne de fret.



PHOTO 125 : LA RD 975 AU NIVEAU DU LIEU-DIT LES POMMERAIES - LES VUES SONT OUVERTES SUR LE MILIEU AGRICOLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 123 : L'AUTOROUTE A 19 OUVERTE SUR LE PAYSAGE AUX ABORDS DE LA ZIP (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 124 : LA RD 94 ENTRE LE VAU ET BORDEAUX-EN-GÂTINAIS - OUVERTURE SUR LE PLAINE CULTIVÉE - LA SILHOUETTE DES VILLAGES LIMITE PEU À PEU LA PROFONDEUR DES VUES À LEUR APPROCHE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 126 : DEPUIS LA RD 165, À LA SORTIE DU HAMEAU DE GONDREVILLE, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT PARTIELLEMENT TRONQUÉS PAR L'HABITAT ISOLÉ (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 127 : DEPUIS LA RD 94, EN SORTIE DE BOURG D'AUXY, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES SUR LE MILIEU AGRICOLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 128 : LA RD 975 LONGE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER SUR UNE PARTIE DE SON PARCOURS ET OFFRE DES VUES OUVERTES (© AGENCE COUASNON)

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES AXES DE COMMUNICATION

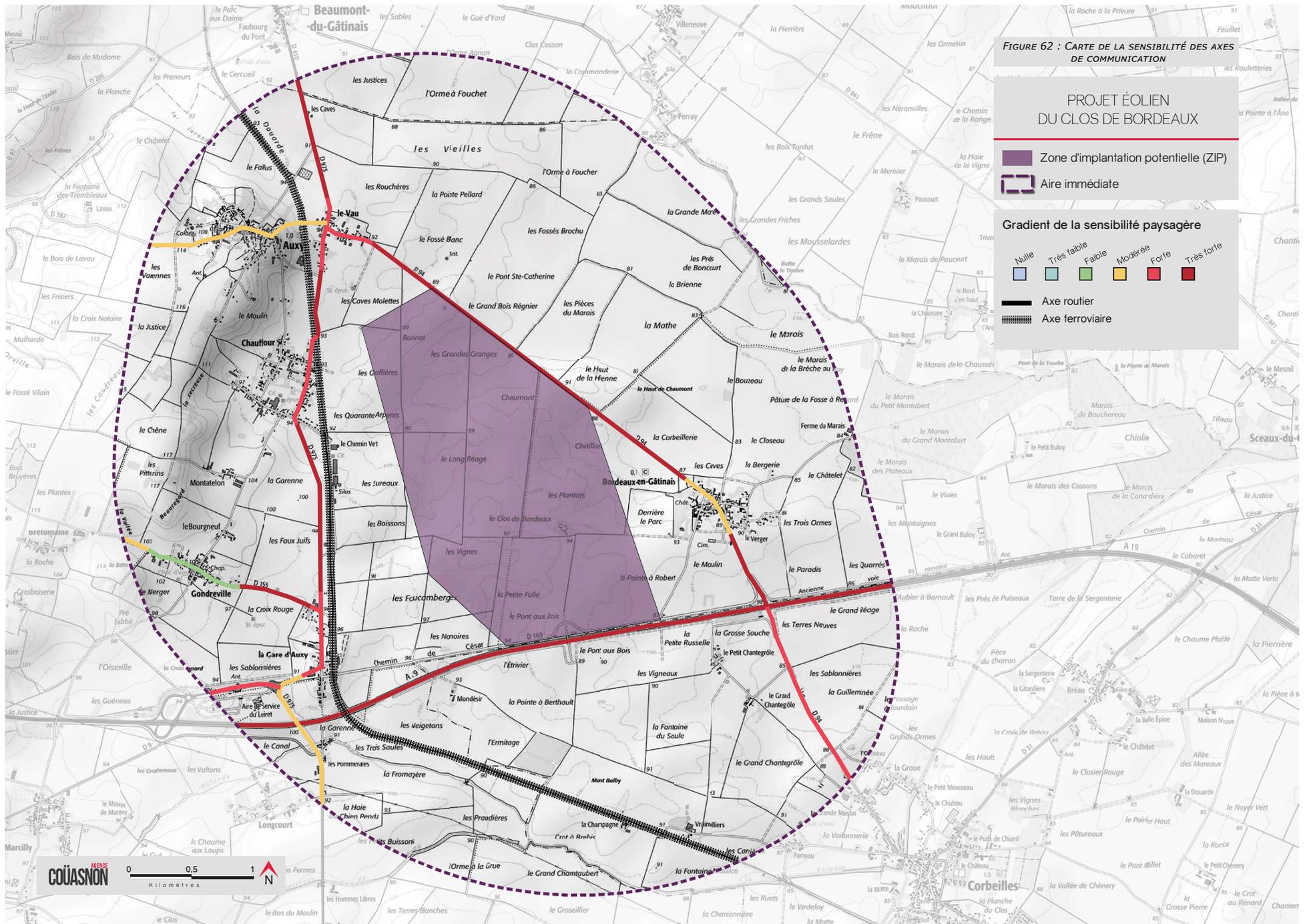


FIGURE 63 : CARTE DE LA RÉPARTITION DE L'HABITAT

PROJET ÉOLIEN
DU CLOS DE BORDEAUX

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Catégorie d'habitat :

Auxy Village



Le Vau Hameau et Habitat isolé

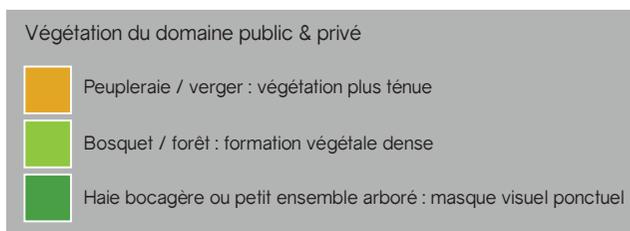


1.3. LA PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT

■ PERCEPTION DEPUIS LES BOURGS

Dans le prolongement de ce qui a été fait dans les aires d'étude précédentes, ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur les vues potentielles en analysant, depuis les villages, hameaux et habitations isolées, le degré d'ouverture en direction du projet éolien grâce à :

- (1) l'analyse de l'implantation du village, hameau ou habitation isolée et son degré d'ouverture sur le paysage
- (2) une vue aérienne¹ «nappée» de la trame végétale et bâtie² avec l'indication de l'orientation de la ZIP. Pour mémoire, la légende de la typologie de la végétation est re-donnée ci-dessous.



- (3) la synthèse de la perception potentielle depuis les bourgs et hameaux, avec le détail des écrans visuels en place
- (4) des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain.

L'aire d'étude immédiate est occupée par quatre principales communes : Bordeaux-en-Gâtinais, Auxe, Juranville et Corbeilles.

L'habitat de l'aire d'étude immédiate est relativement dispersé sur le plateau agricole. Les vues depuis les franges des bourgs sont majoritairement ouvertes sur les vastes parcelles agricoles lorsqu'elles ne sont pas filtrées par la végétation privative.

¹ Source : BD Ortho
² Source : BD Topo Bâti, végétation et hydrographie

AUXY - 500 M

IMPLANTATION DU BOURG

Au nord-ouest de la ZIP, sur le plateau agricole

CENTRE

VUES FERMÉES/TRONQUÉES

Écrans

- > Trame bâtie
- > Végétation privative

FRANGES

orientées vers la zone de projet

VUES TRONQUÉES/OUVERTES

Écrans au 1er Plan

- > Haies et végétation privative
- > Bosquets

Écrans au 2ème Plan

- > /

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FORTE



118



PHOTO 129 : À L'ENTRÉE OUEST DU VILLAGE, LES VUES VERS LA ZONE DE PROJET SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 131 : À L'ENTRÉE OUEST DU VILLAGE, LES VUES VERS LA ZONE DE PROJET SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 130 : LE VILLAGE IMPLANTÉ EN HAUTEUR OFFRE DE VUES PANORAMIQUES VERS LA ZIP DEPUIS LE VERSANT EST (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 132 : AU PIED DU RELIEF, LES PERCEPTIONS VERS LE SITE D'IMPLANTATION SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION ET LES HABITATIONS AU SECOND PLAN (© AGENCE COUASNON)

BORDEAUX-EN-GÂTINAIS / 500 M

IMPLANTATION DU BOURG

à l'est de la ZIP sur la plaine du Fusain

CENTRE

VUES TRONQUÉES

Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privative

FRANGES

orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES / TRONQUÉES/
FILTRÉES

Écrans au 1er Plan

- > Bois du château

Écrans au 2ème Plan

- > /

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FORTE

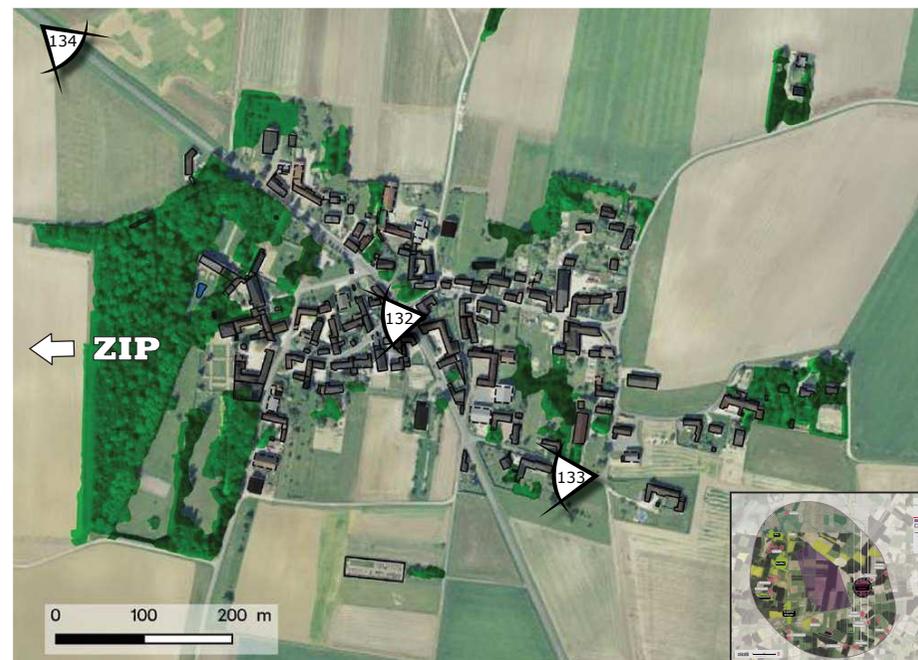


PHOTO 133 : DEPUIS LE CENTRE-BOURG, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT TRONQUÉES PAR LA TRAME BÂTIE (© AGENCE COUASONN)



PHOTO 135 : EN ARRIVANT À BORDEAUX-EN-GÂTINAIS DEPUIS LA RD 94, LA SILHOUETTE DU BOURG SE DÉTACHE À L'HORIZON (© AGENCE COUASONN)



PHOTO 134 : DEPUIS LA FRANGE SUD, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION SONT TRONQUÉES PAR LA VÉGÉTATION PRIVATIVE ET LA TRAME BÂTIE (© AGENCE COUASONN)

GONDREVILLE / 1,5 KM

IMPLANTATION DU BOURG

À l'ouest de la ZIP sur la plaine du Fusain

CENTRE

VUES TRONQUÉES

Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privative

FRANGES

orientées vers la zone de projet

VUES TRONQUÉES/FILTRÉES

Écrans au 1er Plan

- > Végétation privative

Écrans au 2ème Plan

- > /

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



120



PHOTO 136 : LA RUE CENTRALE DU VILLAGE EST ORIENTÉE EN DIRECTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 137 : DEPUIS L'ÉCART DU BOURGNEUF SITUÉ AU NORD DE GONDREVILLE, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZIP SONT OUVERTES (© AGENCE COUASNON)

QUARTIER DE LA GARE / 900 M

IMPLANTATION DU BOURG

À l'ouest de la ZIP sur la plaine du Fusain

CENTRE

VUES FERMÉES

Écrans
> Tissu bâti
> Végétation privative

FRANGES

orientées vers la zone de projet

VUES / TRONQUÉES/FILTRÉES

Écrans au 1er Plan
> Végétation privative
Écrans au 2ème Plan
> Boisements enveloppant le village

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



PHOTO 138 : VUE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LE NORD DU VILLAGE - LES VUES À CETTE DISTANCE DU PROJET ÉOLIEN SONT TRONQUÉES PAR LA TRAME BÂTIE ET LA VÉGÉTATION (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 139 : À L'EXTRÊME SUD DU BOURG, UNE HABITATION EST OUVERTE EN DIRECTION DE LA ZONE DE PROJET - CETTE PHOTO ILLUSTRE LE PAYSAGE PERÇU DEPUIS L'HABITATION (© AGENCE COUASNON)

CHAUFFOUR / 500 M

IMPLANTATION DU BOURG

A l'ouest de la ZIP sur la plaine du Fusain

CENTRE

VUES TRONQUÉES/FILTRÉES

Écrans

- > Tissu bâti
- > Végétation privative

FRANGES

orientées vers la zone de projet

VUES / TRONQUÉES/FILTRÉES

Écrans au 1er Plan

- > Végétation privative

Écrans au 2ème Plan

- > /

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FORTE



122



PHOTO 140 : DEPUIS LES FRANGES NORD-EST DE CHAUFFOUR, BIEN QUE LA VÉGÉTATION FILTRE PARTIELLEMENT LES VUES, LA PRÉGNANCE VISUELLE DE LA ZIP RESTE IMPORTANTE AU VUE DE SA PROXIMITÉ (© AGENCE COUASON)



PHOTO 141 : LE VILLAGE DE CHAUFFOUR EST IMPLANTÉ EN FORME DE QUADRILATÈRE ENTOURANT QUELQUES PRAIRIES AGRICOLES, LE TISSU BÂTI EST DONC RELATIVEMENT DISCONTINU ET DES VUES OUVERTES SONT POSSIBLES DEPUIS LE CENTRE-BOURG (© AGENCE COUASON)

■ PERCEPTION DEPUIS LES HAMEAUX ET L'HABITAT ISOLÉ

Aux abords du projet éolien, l'habitat est relativement diffus avec un nombre important d'écarts¹. C'est pourquoi, en complément de ce qui a été fait précédemment, et afin d'analyser finement la modification du paysage quotidien, il est important de prendre en compte la perception depuis ces hameaux et habitats isolés afin d'évaluer leur sensibilité vis-à-vis du projet. Cette analyse s'appuie principalement sur l'étude de terrain dont des photographies explicites sont présentées ci-après (illustrant l'environnement des habitations ainsi que les vues principales vers le projet). Une carte des perceptions pressenties en direction de la ZIP conclut ensuite sur la sensibilité depuis les hameaux de l'aire immédiate.

1 écart : agglomération secondaire d'une commune, formant souvent un hameau

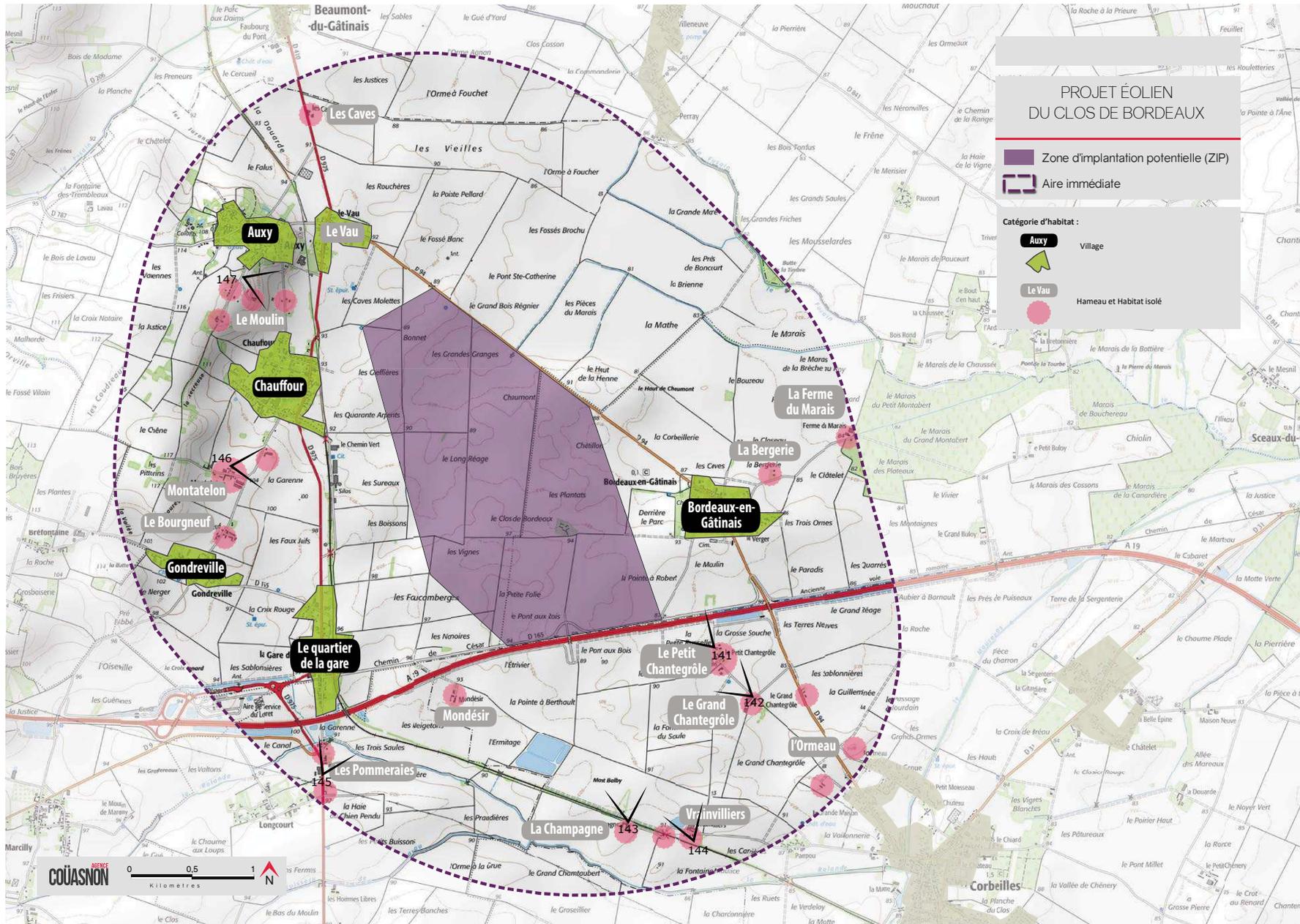


FIGURE 64 : LOCALISATION DES PHOTOGRAPHIES ILLUSTRANT LA PERCEPTION DEPUIS LES HAMEAUX ET L'HABITAT ISOLÉ

› LE PETIT CHANTEGRÔLE



PHOTO 142 : LES VUES SUR LA ZONE DE PROJET DEPUIS LES HABITATIONS DE CE LIEU-DIT SONT CERTAINES - ELLES SONT NÉANMOINS LIMITÉES PAR LES CONSTRUCTIONS ANNEXES (© AGENCE COUASNON)

› LE GRAND CHANTEGRÔLE

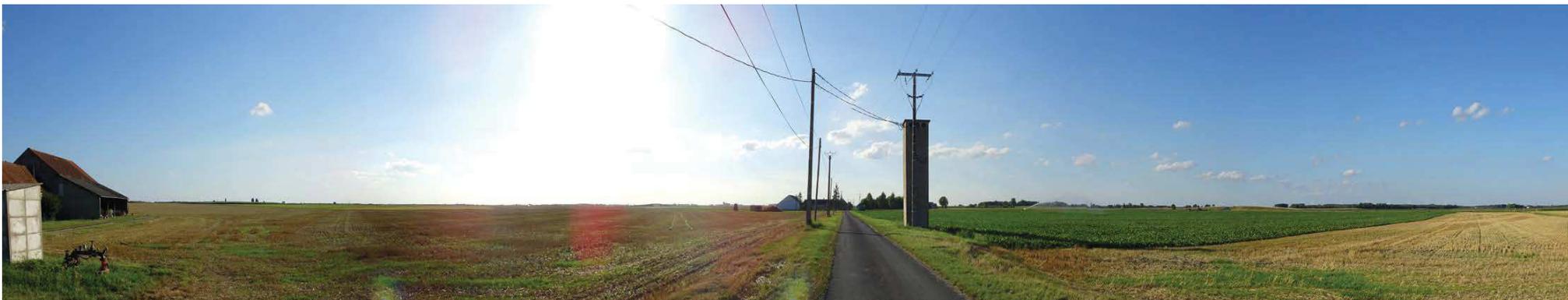


PHOTO 143 : LE GRAND CHANTEGRÔLE - LA ZIP PREND PLACE DANS L'AXE DE LA ROUTE EN ARRIÈRE-PLAN DU PETIT CHANTEGRÔLE (© AGENCE COUASNON)

› LA CHAMPAGNE



PHOTO 144 : LA VÉGÉTATION DU JARDIN PRIVATIF, LES CONSTRUCTIONS ANNEXES ET LES ARBRES ACCOMPAGNANT LE BORD DE LA VOIE FERRÉE FILTRENT LES VUES DEPUIS L'HABITATION (© AGENCE COUASNON)

› VRAINVILLIERS



PHOTO 145 : CETTE ANCIENNE MAISON DE GARDE-BARRIÈRE AUJOURD'HUI HABITÉE POSSÈDE DES VUES LOINTAINES SUR LA PLAINE - LE PROJET ÉOLIEN Y SERA VISIBLE (© AGENCE COUASNON)

› LES POMMERAIES



PHOTO 146 : DEPUIS LA RD 975 À PROXIMITÉ DES POMMERAIES, LES VUES DONNENT SUR LA RIVIÈRE DE LA ROLANDE (© AGENCE COUASNON)

› MONTALELON



PHOTO 147 : AUX ABORDS DE MONTALELON, LES PERCEPTIONS SONT OUVERTES ET PROFONDES (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 148 : EN SORTIE D'AUXY, À PROXIMITÉ DES HABITATIONS DU MOULIN, LA ZIP S'INTERCALE ENTRE LES SILHOUETTES DE BOURG D'AUXY ET DE CHAUFFOUR (© AGENCE COUASNON)

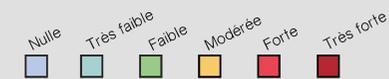
FIGURE 65 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ DE L'HABITAT

PROJET ÉOLIEN
DU CLOS DE BORDEAUX

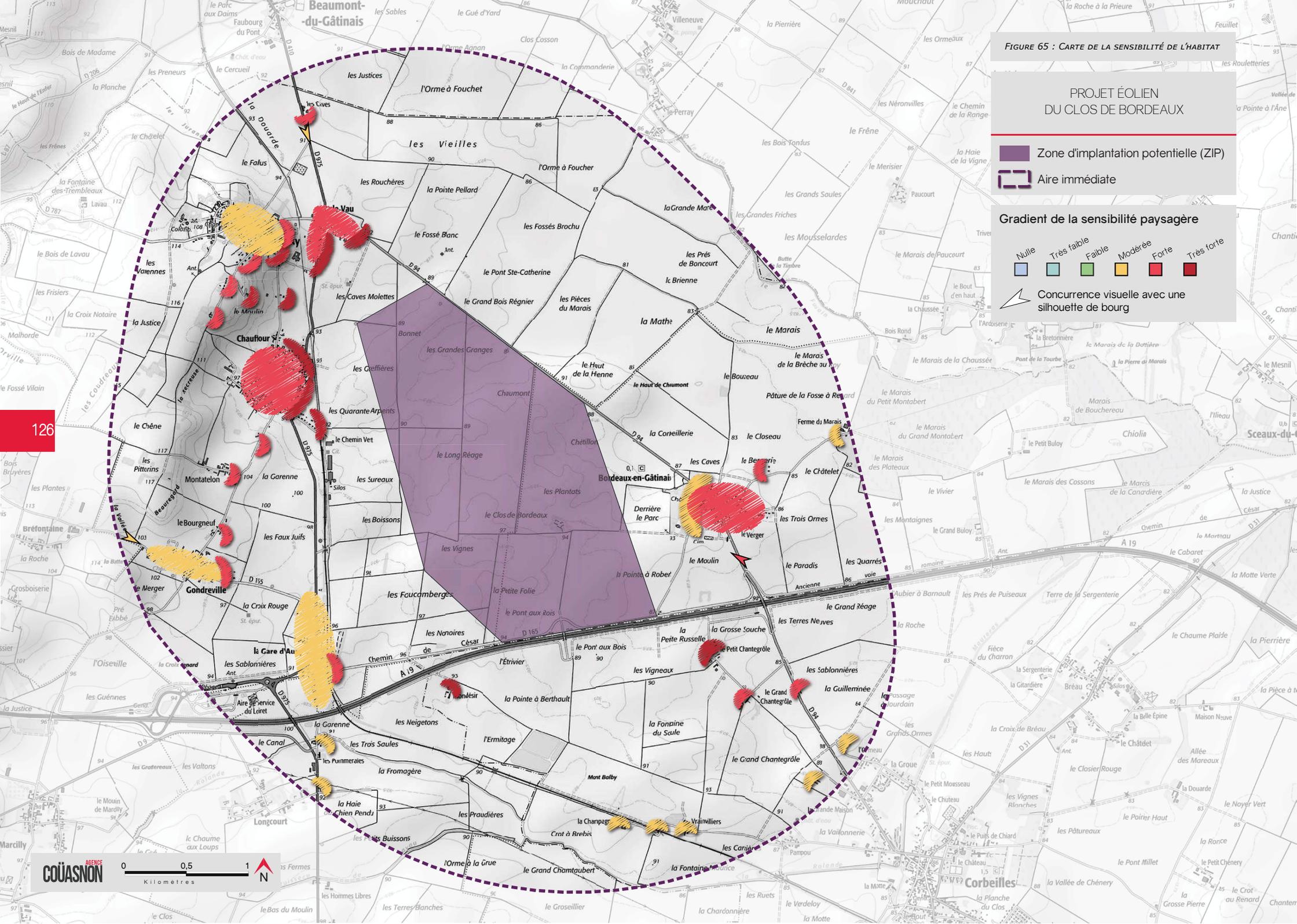
Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Gradient de la sensibilité paysagère



Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



126

■ CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

La concurrence visuelle avec une silhouette de bourg s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un village, en particulier avec sa structure : clocher ou monument patrimonial qui constituent des éléments identifiables dans le paysage et qui émergent régulièrement des silhouettes de bourg. Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante et identifiable dans le paysage.

Depuis l'aire immédiate, le rapport d'échelle entre les éoliennes et le paysage peut être défavorable et modifier la lecture des différents plans ou éléments qui le composent. Dans cette partie, il s'agit notamment de la perception des clochers qui, associés à l'arrivée d'un village, sont des éléments emblématiques du territoire et participent à la reconnaissance de celui-ci par les habitants.

Dans l'aire d'étude immédiate, plusieurs bourgs peuvent faire l'objet d'une concurrence visuelle avec la ZIP :

> Bordeaux-en-Gâtinais

Cette situation est notamment possible depuis la RD 94 à l'arrivée au village par le sud-est. La ZIP prend place sur la gauche avec une forte prégnance visuelle.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

> Gondreville

À l'entrée ouest du village, sur la RD 165, la silhouette de Gondreville dessine l'horizon avec notamment son château qui se détache nettement. La ZIP est déployée à gauche du bourg. Sans chevauchement, les éoliennes du projet pourront modifier l'ordre de lecture des composantes paysagères.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

> Auxe

À l'entrée nord d'Auxe, en empruntant la RD 975, la silhouette de bourg est perceptible. Le clocher de l'église l'est en revanche très difficilement. La ZIP est déployée en arrière plan du bourg,

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

L'aire d'étude immédiate présente un relief de plaine agricole aux faibles variations altimétriques. Dans ces paysages aux vastes dimensions, les parcelles cultivées permettent des vues lointaines parfois interrompues par les boisements ou les haies bocagères qui entourent les villages.

Le réseau routier se compose d'axes de communication aux profils divers et qui offrent majoritairement des vues ouvertes en direction de la ZIP. Il est donc important que le projet s'inscrive lisiblement (implantation régulière et cohérente avec les lignes de force et notamment l'autoroute A 19 et la vallée du Fusain).

Concernant l'habitat, plusieurs sensibilités paysagères ont été relevées. Il s'agit essentiellement de franges bâties qui présentent des vues ouvertes vers la ZIP avec parfois un risque d'effet d'écrasement. Par l'implantation de certains bourgs (Bordeaux-en-Gâtinais, Gondreville et Auxe), des situations de concurrence visuelle sont possibles accentuant alors le niveau de sensibilité de ces bourgs.

À ce stade, la sensibilité paysagère majeure est liée à l'habitat. Des mesures sont à prendre concernant l'implantation et la hauteur des machines pour garantir une insertion visuelle qualitative du projet dans le paysage.



PHOTO 149 : CONCURRENCE VISUELLE - BORDEAUX-EN-GÂTINAIS (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 150 : CONCURRENCE VISUELLE - GONDREVILLE (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 151 : CONCURRENCE VISUELLE - AUXY (© AGENCE COUASNON)

FIGURE 66 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN DU CLOS DE BORDEAUX

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

 Monument Historique
délimitation et numérotation

 Périmètre de protection
rayon de 500 m - édifice inscrit

 rayon de 500 m - édifice classé

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  10 - 50°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'œil

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 165 m

Réalisation : Windpro 3.2

2 . LE PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

2.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

■ VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

À l'image de ce qui a été fait pour l'aire d'étude rapprochée, une analyse des monuments présents dans l'aire d'étude immédiate a été réalisée. L'aire d'étude immédiate du projet ne compte qu'un seul monument historique.

Il fait l'objet d'une analyse comportant un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat avec un cône de vue (orange) illustrant l'emprise visuelle de la ZIP. Il est accompagné de photographies explicites issues d'un travail de terrain afin d'affiner la sensibilité de l'édifice vis-à-vis du projet éolien.

■ 1-ÉGLISE SAINT-MARTIN / AUXY / 1,2 KM DE LA ZIP

Degré d'ouverture sur le paysage : L'église de Saint-Martin se situe au cœur du bourg d'Auxy. Les vues depuis les abords de l'édifice protégé sont majoritairement fermées par la trame bâtie. Cependant, au regard de la proximité avec la ZIP, des vues tronquées sont possibles en fonction de la position de l'observateur.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



PHOTO 152 : L'ÉGLISE SAINT-MARTIN PREND PLACE AU CŒUR DU BOURG D'AUXY (© AGENCE COUASNON)



PHOTO 153 : VUE FERMÉE PAR LA TRAME BÂTIE EN DIRECTION DE LA ZIP DEPUIS LES ABORDS DE L'ÉGLISE (© AGENCE COUASNON)

■ COVISIBILITÉ

La covisibilité directe ou indirecte s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur du monument. Ce sont principalement des églises dont le clocher constitue un élément identifiable dans le paysage et qui émerge régulièrement des silhouettes de bourg. La concurrence visuelle avec des éoliennes peut alors être impactante dans la lecture du paysage.

Le seul monument historique situé dans l'aire immédiate présente un risque de covisibilité avec le projet éolien. À l'entrée nord d'Auxy, en empruntant la RD 975, la silhouette de l'édifice émerge du tissu bâti sur la droite. L'église marque dans le paysage la présence du village. La ZIP est déployée sur la gauche, les éoliennes du projet pourront modifier l'ordre de lecture des composantes paysagères et générer une covisibilité indirecte. Cette covisibilité a déjà été traitée dans la partie habitat puisqu'il s'agit également d'une situation de concurrence visuelle avec la silhouette du bourg.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

2.2. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Il n'y a pas, dans l'aire immédiate, de sites patrimoniaux remarquables.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.3. LES SITES PROTÉGÉS

Il n'y a pas, dans l'aire immédiate, de site protégé.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.4. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Il n'y a pas, dans l'aire immédiate, de site UNESCO.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.5. LE TOURISME

Il n'y a pas dans l'aire immédiate de lieux touristiques majeurs.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

2.6. ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE (ZPPA)

Les «zones de présomption de prescriptions archéologiques» déterminent des seuils d'emprise du sol dans lesquelles les opérations d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation (décret n°2004-490 du 3 janvier 2004, art. 4).

Le site d'implantation potentiel est partiellement couvert par une ZPPA. Cela ne constitue pas une interdiction au développement éolien mais le terrain sera susceptible de faire l'objet de prescriptions archéologiques préalables lors de la phase travaux.

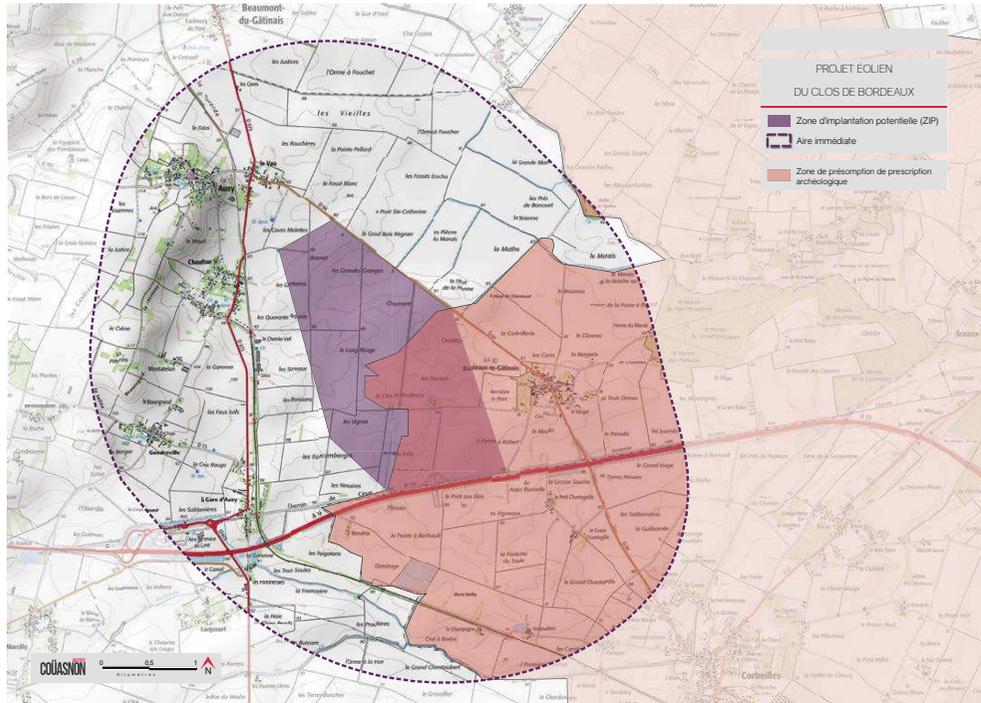


FIGURE 67 : TERRITOIRE COMMUNAL CONCERNÉE PAR UNE ZPPA (© AGENCE COUASNON)

2.7. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

L'aire d'étude immédiate n'abrite aucun site protégé, aucun site patrimonial remarquable, ni aucun site Unesco.

Un seul monument historique (église d'Auxy) est recensé au sein de l'aire immédiate. Son implantation au cœur du bourg d'Auxy à 1,2 km de la ZIP engendre une sensibilité modérée de l'édifice liée à la présence présumée de fenêtre de visibilité tronquées mais surtout d'une covisibilité indirecte avec le projet éolien.

Le bourg de Bordeaux-en-Gâtinais (dont l'église n'est pas protégée) présente une sensibilité vis-à-vis du projet éolien qualifiée de forte en raison d'un risque de concurrence visuelle.

3 . SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DE L'AIRE IMMÉDIATE

L'analyse de l'état initial a mis en évidence quelques sensibilités paysagères au sein de l'aire d'étude immédiate concernant notamment :

- > les nombreuses séquences routières ouvertes et surtout depuis l'autoroute A 19 qui borde la ZIP,
- > la modification du paysage quotidien depuis les principaux villages et les hameaux proches. L'habitat présente des sensibilités majoritairement modérées à très fortes pour un nombre important de lieux de vie,
- > l'unique monument historique : l'église de Saint-Martin (risque de covisibilité indirecte).

À ce stade, des impacts vis-à-vis de l'habitat, des axes routiers et du monument historique sont pressentis.

Les principaux éléments à prendre en compte pour garantir l'insertion du projet sont :

- > une implantation cohérente avec le respect des lignes de force (notamment l'A 19 et l'axe de la vallée du Fusain) ainsi qu'avec les parcs éoliens voisins.
- > la prise en compte des sensibilités importantes vis-à-vis de l'habitat

F. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS

PAYSAGÈRES

FIGURE 68 : CARTE DE SYNTHÈSE (1/2)

PROJET ÉOLIEN
DU CLOS DE BORDEAUX

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

Gradient de la sensibilité paysagère

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Forte
- Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

- Effet cumulé avec un autre parc éolien (Construit, accordé ou en instruction)
- Perception des unités paysagères
- Perception depuis les axes de communication
- Perception des vallées
- Visibilité depuis un Monument Historique
- Visibilité depuis un site protégé
- Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
- Perception depuis l'habitat
- Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg
- Visibilité depuis un parc naturel régional
- Covisibilité avec un Monument Historique



FIGURE 69 : CARTE DE SYNTHÈSE (2/2)

PROJET ÉOLIEN
DU CLOS DE BORDEAUX

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

 Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

Gradient de la sensibilité paysagère

				
Très faible	Faible	Modérée	Forte	Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

-  Perception depuis les axes de communication
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique
-  Effet cumulé avec un autre parc éolien (Construit, accordé ou en instruction)

